

Sous la salle des fêtes

Date de location

Nom du locataire

Nom de l'agent communal BURDIN Marie-Line

Mis à jour le 22/09/2025

Désignation	Quantité avant loc°	Prix Unitaire TTC en €	Manque après loc°	Observation
CUISINE DANS LA SALLE				
Réfrigérateur		30 € par élément non nettoyé		
Plaque électrique 2 feux	1			
Chauffe eau sur évier	1			
Evier	1			
MOBILIER				
Chaise	40	voir tarif dans règlement		Le matériel doit être remis à l'identique
Table grande pliante (8pers)	1			
Table petite pliante (4pers)	6			
Portique pour vêtement	1			
Extincteur dans la salle		tarif en vigueur		Spécial électricité
Extincteur en bas des escaliers de la SDF	1			
NETTOYAGE				
	Réalisé	Non réalisé	Pénalité	
Mobilier ou sol de la salle et de la cuisine			voir tarif dans règlement	
Sanitaires du bas (homme/femme)				
Escalier				
Poubelle				

Pour info : L'interrupteur de production d'eau chaude doit être remis impérativement sur la position verte à chaque départ

L'état des lieux, avant location, a été réalisé par l'agent communal et le locataire le

Observations :

Signature

le locataire

l'agent communal

Les clés de la salle sont à restituer en mairie au plus tard le.....

Après l'utilisation de la salle, l'état des lieux a été fait le

Par

Observations :

Signature

le locataire

La personne de la commune ayant
effectué l'état des lieux